

1239
Views

Le chantier débute ce 8 septembre 2025.

> Un projet concret pour limiter les inondations

Cet aménagement permettra de réduire de 27 % le pic des crues dites « trentennales » (événements ayant une probabilité d'une fois tous les 30 ans), diminuant ainsi la hauteur et la vitesse des eaux en aval, notamment autour du rond-point de la RD803, sur Saint-Laurent-les-Tours et Saint-Céré.

> Une réponse adaptée aux enjeux locaux

Le Fontvieille, affluent de la Bave, est connu pour ses crues soudaines et violentes. Ces phénomènes génèrent régulièrement des inondations dans les secteurs urbanisés. Déjà identifié comme prioritaire lors du premier Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), ce projet de bassin a été finalisé lors d'un deuxième PAPI porté par le Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA).

Le coût des travaux s'élève à 384 022 euros HT, assumés à 63% par Cauvaldor, à 12% par le Conseil départemental du Lot, et à 25% par l'Etat au travers du Fonds Barnier (Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs).

Ce nouvel ouvrage vient compléter le bassin du Labrunie, construit en 2017, qui limite déjà le ruissellement pluvial sur le secteur.

> Un chantier de 4 mois

Le chantier, qui mobilisera les matériaux déjà extraits pour le bassin du Labrunie, durera environ quatre mois. Les étapes prévues comprennent la constitution du barrage en remblais, la mise en place de la conduite hydraulique principale et du déversoir, puis l'aménagement paysager final avec engazonnement des talus.

Un radar de mesure du niveau d'eau sera également installé afin de transmettre en temps réel des alertes aux gestionnaires de crise, renforçant la sécurité des habitants.

> Un outil de prévention, pas une protection absolue

S'il est conçu pour être le plus efficace face à une crue trentennale, l'ouvrage ne peut pas supprimer totalement les risques. Les événements exceptionnels, comme celui du 14 août 2023 (supérieur à une crue tricentennale), dépasseront ses capacités.

Néanmoins, en réduisant les débits de pointe et en retardant l'arrivée des eaux, le bassin permettra de gagner un temps précieux pour l'alerte, la protection des biens et la sécurité des personnes.